



Une réception du chantier pour une avant-première à l'ouverture la Cité internationale de la tapisserie

Bien que relevant d'une obligation juridique et administrative, transférant ainsi officiellement la responsabilité du site à l'équipe du Syndicat mixte, ce fut un moment important, très chargé en émotion pour tous les intervenants du chantier qu'ils aient participé de près ou de loin au chantier, et fortement symbolique.



Extrait de mon discours :

(...) En effet, l'Ecole Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson, l'une des trois écoles créées en France en 1884 après Paris et Limoges est un lieu évocateur de la richesse culturelle française, les collections laissées en dépôt par l'Etat au Syndicat mixte en témoignent. Celles-ci réintégreront leurs locaux et seront accompagnées des œuvres de la collection du Conseil Départemental actuellement conservées au Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat. Le nouveau parcours muséographique, développé dès l'arrivée du Conservateur, Bruno Ythier en 2010, qui a proposé un projet scientifique et culturel renouvelé et ambitieux, à la hauteur de la richesse et de la qualité de nos fonds, est aujourd'hui en cours d'installation. Il promet d'être un élément déterminant du futur équipement, destiné à attirer un public désireux d'accéder à une nouvelle vision de la tapisserie. L'accent sera également mis sur les aspects humains de la technique et sur toute la notion de savoir-faire, aujourd'hui reconnue par l'UNESCO, mais qui n'avait pas pu être mis en valeur dans notre précédent parcours muséographique. C'est une demande récurrente de notre public et cet espace, « Les Mains d'Aubusson », sera vraiment une passerelle avec la Ville et le quartier historique des Lissiers, la Terrade.

Nous nous inscrivons également dans la tradition d'apprentissage et de transmission des savoir-faire de l'Ecole. En cela, la formation de lissiers qui n'existait plus depuis 1995 et qui a été remise en place par la Cité internationale de la tapisserie en 2010 grâce au Conseil Régional, à l'Etat et au GRETA, insuffle un renouveau à la tapisserie d'Aubusson et il sera le signe de la renaissance de ce grand patrimoine vivant. La formation de lissiers actuellement hébergée par le Lycée professionnel Jaurès réintègrera la Cité internationale de la tapisserie pendant les vacances scolaires. A la rentrée, une nouvelle promotion sera sélectionnée et un diplôme de Brevet des Métiers d'Art sera créé pour reconnaître, sur la scène professionnelle, ce savoir-faire.

Soucieux d'accompagner la profession et notamment les jeunes professionnels, nous avons décidé d'intégrer, dès la phase de programmation du projet, des



Une réception du chantier pour une avant-première à l'ouverture la Cité internationale de la tapisserie

espaces dédiés aux professionnels, équipés de métiers à tisser de l'Ecole. Je souhaite vivement que ces espaces soient occupés dès l'ouverture, un appel à projets spécifique mené en partenariat avec la pépinière d'entreprises 2cube de la Communauté de Communes va être lancé dans les prochains jours pour l'occupation de ces locaux. Nous avons également inséré une clause spécifique dans le marché public en cours pour la réalisation de la tapisserie du centenaire de la Première Guerre Mondiale qui spécifie que son tissage pourra avoir lieu dans l'espace le plus important abritant un métier de 18 lames. Il sera très intéressant que le public voit les professionnels à l'œuvre 2 fois par semaine.

De fait, l'inscription de notre action dans le champ de la création contemporaine prendra corps avec la plate-forme de création contemporaine, qui sera occupée par des artistes en résidence, les étudiants réalisant des workshop, des chercheurs et permettra l'accrochage d'œuvres de grande dimension.



Le bâtiment de l'Ecole, mis à disposition par l'Etat, verra également, fin mars, le retour dans ses murs de l'atelier de rentraiture du Mobilier National, délocalisé pendant la durée du chantier à la Maison de l'Emploi. Son équipe a déjà fait connaître son enthousiasme à cette idée.

La restructuration du bâtiment de l'ENAD a en effet recélé plusieurs défis que notre équipe de maîtrise d'œuvre a affronté avec beaucoup de pragmatisme, une vigilance particulière au regard des multiples contraintes et une détermination qui les honore. Je vous demande de continuer votre investissement, même si votre responsabilité ne sera plus la même jusqu'à l'inauguration de la Cité.

Aujourd'hui, nous pouvons nous louer du choix effectué en 2012, lors du concours de maîtrise d'œuvre, qui avait reconnu le projet de l'Agence Terreneuve, comme le plus respectueux de l'existant et le plus ingénieux, tout en constituant un signal fort, visible de toute la ville. De fait, il convient de souligner avec quelle rapidité le chantier a été mené puisque quatre ans seulement nous séparent de la sélection. Ce respect global du calendrier nous a permis d'honorer nos engagements auprès de nos programmes financeurs (POMAC et PER en particulier). Chantier exceptionnel également concernant l'aspect financier puisque le coût de traitement a été ramené à 1200 € / m², ce qui nous rapproche davantage de la construction de logements sociaux que d'un équipement touristique, culturel et muséal.



Une réception du chantier pour une avant-première à l'ouverture la Cité internationale de la tapisserie

Mais ce signal de renouveau n'aurait pas pu devenir réalité sans les formidables savoir-faire de notre territoire et nous avons eu la chance de pouvoir attribuer, dans le respect de la réglementation des marchés publics, près de 6 millions d'euros de travaux à des entreprises du Limousin, de l'Indre et du Puy-de-Dôme. Les services du Syndicat mixte m'ont indiqué le dévouement avec lequel certains d'entre vous ont eu à cœur de livrer un ouvrage remarquable, les membres du Syndicat mixte se joignent à moi pour vous en remercier.

Je souhaite maintenant que la Cité internationale de la tapisserie constitue l'élément phare du Sud de notre département, qu'il assure Aubusson comme une destination touristique et culturelle de premier plan de la nouvelle grande Région et je me réjouis de la présence de MM. les Conseillers régionaux aujourd'hui. (...)